LES COMPÉTENCES DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

AU 1ER AOÛT 2026

Art. L253-5 et R253-7 à R253-10 du CGFP

Avis

Action sociale : tickets restaurant, chèques vacances, adhésion au CNAS ou ADAS… - art. R253-7 - 21° du CGFP

Protection sociale complémentaire - art. R253-7 - 21° du CGFP

Autorisations spéciales d'absence - art. L253-5 du CGFP

Temps de travail et Compte épargne-temps - art. L611-1 à L613-11 et R253-7 - 17° du CGFP

Critères d'appréciation de la valeur professionnelle : entretien professionnel - art. R253-7 11° du CGFP

Journée de solidarité - art. L621-12 et R253-7 18° du CGFP

Lignes directrices de gestion - art. L413-6 et R253-7 8° et 9° du CGFP

Taux de promotion pour l'avancement de grade - art. L522-11, L522-27 et R253-7 12° du CGFP

Plan de formation - art. L423-3 et R253-7 13° du CGFP

Gestion des dossiers individuels des agents publics sur support électronique - art. R253-7 10°

Réorganisation avec modification de l'organigramme ou des attributions d'un service - art. R253-7 - 1° du CGFP

Accord visant à assurer la continuité de certains services en cas de grève - art. L253-5 du CGFP

Détermination des services, des cadres d'emplois et des grades concernés par une restructuration de service et pour lesquels une indemnité de départ volontaire peut être attribuée – art. 2 du décret n°2009-1594

Projet d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service - art. L253-6 et R253-7 2° du CGFP

Rapport social unique - art. L231-4 et R253-7 7° du CGFP

Politique indemnitaire dont RIFSEEP - art. R253-7 19° du CGFP

Prime d'intéressement tenant compte de la performance collective des services - art. L714-7 et R253-7 20° du CGFP

Critères de majoration de la NBI dans les QPV – art. 2 du décret n°2006-780

Suppression d'emploi - art. L542-2 et R253-7 14° du CGFP

Conditions d'accueil et de formation d'un apprenti - art. L6227-4 du code du travail

Projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes - art. L132-1 à L132-4 et R253-7 3° du CGFP

Recours au vote électronique pour l'élection des représentants du personnel – art. R253-7 4° du CGFP

Modalités d'utilisation des technologies numériques par les organisations syndicales – art. R253-7 5° du CGFP

Majoration du contingent annuel d'ASA des représentants du personnel - art. R253-7 6° du CGFP

Organisation et fonctionnement d'un service donnant lieu à l'accueil de salariés de droit privé mis à disposition en raison de qualifications techniques spécialisées – art. R253-7 16° du CGFP

En cas de restitution d'une compétence d'un EPCI à une commune membre, projet de convention de répartition des fonctionnaires transférés par les communes ou recrutés par l'EPCI et chargés, pour la totalité de leurs fonctions, de la mise en œuvre de la compétence restituée -art. L5211-4-1 CGCT

Transfert de personnel : mutualisation, transfert de compétences, fusion d'EPCI, commune nouvelle, création d'un service commun - art. L2113-5, L5211-4-2, L5211-41-3, L5212-27 du CGCT

Projets de mesures permettant de faire cesser les manquements allégués dans le cadre de l'engagement d'une action de groupe — art. R130-2 et R253-7 22° du CGFP

Liste des emplois considérés comme des postes à responsabilité dont l'occupation donne lieu à une formation de professionnalisation spécifique – art. R253-7 24° et R422-39 du CGFP